

Compte Rendu de la Réunion du Conseil

Séance du Mardi 19 juin 2012

Membres présents :

Viviane BIRARD, Gilles BROUGERE, Jean- François CHIANTARETTO, Alexandra FERREIRA, Jean-François d'IVERNOS représenté par Cyril CROZET, Bruno JETIN représenté par Luc MARCO, Samuel KOUASSI KOUAKOU, Claire PARFAIT, Dominique PLIHON, Bertrand PULMAN, Françoise SIMONET- TENANT, Fatimata SY

Personnalités extérieures présentes:

Mireille DUNEZ SIMON








Invités permanents présents:

Eric BIDAUD, Sandrine CARON, Marie-Anne PAVEAU, Jean-François SABLAYROLLES représenté par Eric BIDAUD

Membres absents :

Jean AUROUX (excusé), Nathalie ALLIZAN, Marie CORNU, Robert ETIEN, Alexandra FERREIRA, Bernard GAZIER (excusé), Sébastien HOCK KOON, John F.V. KEIGER (excusé), , Bertrand LEGENDRE (excusé), Michaela MARZANO, Salah MEJRI, Mustapha MEKKI, Marie – José MICHEL (excusée), Michel MOLIN (excusé), Marguerite MOUTON, Anne-Catherine MULLER, Anne-Marie NARBOT, Pierre-Yves MONJAL.

ORDRE DU JOUR

-  Rappel sur la procédure et calendrier de sélection des contrats doctoraux
-  Préparation du dossier d'évaluation d'Érasme par l'AERES
-  Fonctionnement et propositions des commissions scientifiques
-  Calendrier d'inscription en thèse des doctorants pour l'année 2012-2013
-  Formation des doctorants : CFDIP, assiduité des doctorants aux formations doctorales
-  Insertion professionnelle des doctorants : actions récentes et prévues
-  Lutte contre l'échec des doctorants : renforcement de la sélection et de l'encadrement des doctorants

La séance est ouverte à 9h40 par Dominique PLIHON, Directeur de l'école doctorale Érasme.

Le compte-rendu du précédent conseil du 26 mars 2012 est approuvé à l'unanimité des membres du conseil présents.

Dominique Plihon donne la parole à Mireille Dunez-Simon, qui ne peut assister qu'à la première partie de la réunion, en raison de ses obligations professionnelles. Mireille Dunez-Simon intervient sur la question de la valorisation de la recherche qui fait partie des préoccupations de Plaine Commune. Elle fait part du projet de « matinales », prévues pour novembre 2012, pour faire connaître les recherches en LSHS auprès du monde professionnel. Est également abordée la question des contrats CIFRE. Il serait bien que soient renouvelées les rencontres entre les représentants de l'ANRT, de l'université, et de Plaine Communes, en y associant des représentants de la chambre de commerce et d'industrie.

Une discussion s'engage avec les membres du conseil, dont certains font part des difficultés rencontrées par les doctorants pour contacter les entreprises, puis pendant la durée du contrat CIFRE, pour trouver une relation équilibrée entre l'entreprise, leur unité de recherche et l'école doctorale.

Gilles Brougère, responsable des contrats doctoraux au bureau de l'école doctorale, rappelle la procédure et le calendrier des jurys pour l'attribution des contrats doctoraux. Il rappelle que, cette année, les auditions sont avancées en juillet pour suivre les calendriers de l'université. Il indique que le nombre d'allocations est réduit à 16 en 2012, pour des raisons budgétaires, et exprime les préoccupations du bureau de l'école doctorale sur le taux d'abandon élevé des allocataires, proche de 50%. Il rappelle la décision du conseil de renforcer le suivi des allocataires. Ceux-ci devront rendre un rapport dès la première année qui sera présenté devant un jury.

Marie-Anne Paveau, responsable de la formation doctorale au bureau de l'école doctorale, présente le programme de formation pour l'année universitaire 2012 - 2013. Elle annonce 3 cycles de conférences, qui se tiendront le jeudi de 17h à 19h. Les thèmes des conférences seront : Enfance, Présentation de soi, Pluridisciplinarité. Marie-Anne Paveau fait part du nombre trop faible de participants à ces conférences. Il est décidé par le conseil que chaque doctorant contractuel devra suivre obligatoirement un cycle de conférences.

Marie-Anne Paveau informe ensuite le conseil des activités du CFDIP (Centre de formation des doctorants pour l'insertion professionnelle) au sein du PRES Sorbonne Paris Cité, qui regroupe 50 écoles doctorales. Marie-Anne Paveau a été chargée par le VPCS de la mission de représenter les écoles doctorales de Paris 13 au CFDIP. Elle a pour fonction au sein du CFDIP d'étendre les formations, actuellement réservées aux doctorants moniteurs, à l'ensemble des doctorants (environ 6000 étudiants) du PRES.

Marie-Anne Paveau dresse le bilan de la journée d'étude d'Erasmus du 15 mai sur le thème de « l'éthique ». Elle indique que la pluridisciplinarité des présentations a été très positive. Il est prévu de valoriser les travaux des doctorants présentés pendant cette journée d'étude par des publications sélectionnées par le conseil scientifique de cette manifestation.

Dominique Plihon donne ensuite la parole à Eric Bidaud, co-président de la Commission Scientifique (CS) de l'école doctorale. Eric Bidaud souhaite que les travaux et propositions de la CS soient mieux pris en compte par l'école doctorale. Est discutée le rôle de la CS pour réduire le taux d'abandon des

doctorants, et plus particulièrement des allocataires. Parmi les pistes évoquées : le remboursement des allocations reçues par les doctorants contractuels qui décident d'abandonner leur thèse.

Une discussion s'engage également sur les conditions d'inscriptions en thèse. Dominique Plihon indique qu'il consulte le Comité de thèse (composé des membres du bureau de l'ED et des présidents des CS) pour les dossiers posant problème. Il est envisagé de mettre en place une procédure contradictoire dans les cas litigieux. La CS est sollicitée pour produire un ensemble de critères permettant de juger un projet de thèse.

Lors de ce Conseil, il est également question du calendrier d'inscription et de réinscription en thèse pour l'année universitaire 2012- 2013. Les réinscriptions pourront se faire exclusivement jusqu'au 28 novembre et les nouvelles inscriptions jusqu'au 15 janvier 2013, délai de rigueur.

Une discussion s'engage ensuite sur la validation des ECTS pour des rapports d'activités qui n'ont rien à voir avec la thèse. Marie-Anne Paveau précise que le rapport d'activités, réservé aux doctorants en activité et remplaçant l'équivalent des ateliers méthodologiques, doit refléter une articulation entre la thèse et l'activité salariée : c'est tout particulièrement le cas des psychologues cliniciens, pour lesquels l'activité professionnelle est même une nécessité doctorale (observation de cas cliniques). Il est proposé d'étendre l'équivalence en ECTS pour les doctorants dans une situation de ce type.

Est enfin évoquée à nouveau la question du prix de thèse de l'école doctorale Erasme, proposée par la CS. Dominique Plihon rappelle la position du bureau de l'ED, avalisée par le conseil, qui est que le bureau et les services administratifs de l'ED ne sont pas en mesure d'organiser ce prix de thèse, car il s'agit d'une opération lourde. La proposition est retenue, à l'issue de la discussion, d'organiser ce prix de thèse au niveau du PRES, ce qui est conforme à son rôle.

Dominique Plihon informe le Conseil sur la préparation du dossier d'Erasme pour le prochain plan quinquennal et l'évaluation de l'AERES. Il est demandé aux unités de recherche de coopérer avec l'ED et, notamment, de fournir des indicateurs afin de permettre une articulation entre les unités de recherche et l'Ecole Doctorale.

Pour terminer, Dominique Plihon informe les membres du conseil que la réunion de rentrée d'Erasme est programmée le 8 octobre, et que la prochaine réunion du conseil de l'école doctorale se tiendra le lundi 26 novembre à 9h30. Cette date a dû être modifiée pour tenir compte du calendrier de préparation du plan quinquennal.

La séance est levée à 12h30.